



le fil

de Noailly

Édito

Ce fil printanier, avec pour symbole un brin de muguet, vient vous souhaiter à vous tous, chers lectrices et lecteurs, tout le bonheur que vous méritez.

En cette période, comme chaque année, nous vous annonçons les festivités des beaux jours. Le feuillet central vous en dévoilera le programme. En page 2, vous découvrirez une interview, celle de Céline, notre épicière, qui vient de fêter ses 4 ans à Noailly. Enfin, un grand nombre de rendez-vous et d'informations sont dévoilés, nous vous les présentons en page 1 et 3.

Bonne lecture.

L'équipe du fil

Pour nous joindre : écrivez-nous sur papier libre à la mairie ou par mail à : lefildennoailly@gmail.com

Invitation : inauguration de l'aire de Camping-Car

La commune de Noailly s'est dotée d'une aire de camping-car. Situés à côté du parc des Charmilles, les emplacements bénéficient d'une vue magnifique sur la Côte Roannaise et les Monts de la Madeleine.

Si les places de camping-car sont gratuites, un monnayeur permet à chaque utilisateur de payer l'eau potable utilisée lors de sa venue.

Monsieur le Maire et l'ensemble du Conseil Municipal seraient honorés de la présence de tous les Noaillerots à cette inauguration le samedi 3 Juin à 11 h.



Agenda

- 6 mai** : 13 h 30 - City Stade - **Concours de pétanque** - Classe en 3
- 8 mai** : 11 h - Monument aux Morts - **commémoration de la fin de la seconde guerre mondiale**
- 8 mai** : **Marche** - MTL - toute la journée - Le foyer « les copains »
- 12 mai** : **collecte de dons par Emmaüs** de 09h à 12h – Place Verdun
- 14 mai** : **Marché de Printemps** Parc de la MTL toute la journée – Sou des Ecoles de Noailly
- 3 juin** : **inauguration de l'aire de Camping-Car** – 11h - Municipalité
- 11 juin** : **Exposition devoir de mémoire** (voir invitation) : 9h30 place Verdun – Conseil Municipal enfants et Association Histoire et Patrimoine
- Du 21 juin au 15 août** : **concours photos** « lever et coucher de soleil sur Noailly » Commission « aimer vivre à Noailly »
- 23 juin** : fête de l'école – MTL
- 1er et 2 juillet** : **fête patronale** toute la journée – Comité des fêtes

Commémoration du 19 mars 2023

A l'occasion de la journée nationale du souvenir et du recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie, les Noaillerots étaient conviés devant le monument aux morts à 11 h.

Après le discours officiel lu par Monsieur le Maire et le dépôt de gerbe, la minute de silence a laissé place à la sonnerie aux morts. Les enfants du Conseil Municipal ont entonné la Marseillaise, puis, ce fût la remise de médaille et du diplôme d'honneur à Monsieur Jean PERRIER en reconnaissance de ses 13 années de fidélité à la fonction de porte-drapeau.

La cérémonie s'est clôturée par le verre du souvenir offert par la Municipalité.

Merci à tous les participants et aux enfants.





A l'occasion des 4 ans de l'épicerie tenue par Céline, nous sommes allés à sa rencontre pour mieux la connaître, discuter de ces 4 années passées à Noailly. Elle nous a également parlé de ses projets futurs.

Bonjour Céline, peux-tu te présenter, faire un bref portrait de toi et de ton parcours ?

Bonjour, je m'appelle Céline Thévenet, je suis mariée et j'ai deux enfants. J'ai commencé par une formation d'hôtellerie restauration après un BEP et un bac pro. J'ai enchaîné avec un BTS. Après avoir travaillé dans la vente, je suis revenue à mes premiers amours : la cuisine. Donc direction l'EHPAD de Marcigny, en cuisine, pendant 7 ans. Enfin, l'épicerie de Noailly venait de perdre son épicier. J'y ai vu là une occasion à saisir.

Cela fait 4 ans que ton épicerie est ouverte. Comment se sont passées ces 4 années à Noailly ?

En mars 2019, le projet voit le jour. La première année fut top. Les clients ont joué le jeu. La municipalité aussi sans compter sur les associations qui me font confiance. En 2020, l'année du covid, on court beaucoup. On essaie de satisfaire les besoins des noaillerots. Ce fut une période difficile car je n'avais pas le temps de parler avec les clients mais on gardait le sourire. On a mis en place les « restaurants s'invitent chez vous » et aussi un partenariat avec la pisciculture de Saint-Nicolas-Des-Biefs. Grâce à la mairie et aux cantonniers, un service de livraison est mis en place pour livrer les personnes fragiles. Puis en 2022 c'est la fin du covid. On enlève les masques et on revoit le sourire des clients. Ouf! Au cours de cette année, de nouveaux fournisseurs sont arrivés et d'autres sont partis.

Et aujourd'hui quel bilan fais-tu ? Es-tu plutôt satisfaite ou as-tu des regrets ?

À l'heure d'aujourd'hui, le bilan est très positif. On ne regrette pas le changement de vie. Certains points font râler mais comme chaque entrepreneur (URSSAF impôts comptable...) ;-)

Tu ne manques pas d'imagination pour proposer de nouveaux produits, de nouveaux événements. D'où te viennent toutes ces idées ?

Je n'ai pas de mérite, les fournisseurs viennent à moi. Et après, pour les animations, je fais ce que moi j'aime, ce que j'ai aimé quand j'étais petite (concours de dessins à la boulangerie, chasse aux œufs...). Et je fais aussi en fonction de mes enfants. J'aime questionner mes petits noaillerots.

Maintenant, parlons de l'avenir. Nous avons su que tu avais un projet de rénovation de ton épicerie. Est-ce que ton projet avance ? Pouvons-nous en savoir un peu plus ?

Oui, j'ai eu le projet de mettre au goût du jour l'épicerie mais pour l'instant, on en est toujours au stade de projet. La première des raisons est surtout le carrefour city qui se monte à Saint-Germain-Lespinasse. Alors oui au niveau distance on est loin. Oui ils ne feront pas les produits locaux. Oui ma clientèle est fidèle. Mais on ne sait jamais, je préfère attendre un peu. Le deuxième point qui fait que je n'ai pas encore sauté le pas est l'aspect financier. Je ne veux pas prendre un crédit à ce jour. Vu l'état actuel des choses, on subit de toutes parts des augmentations et je ne veux pas faire subir ça à mes clients.

Si nous vivions dans un monde où tout était possible, quel type d'animation ou d'événement pourrais-tu créer ?

Dans un monde où tout serait possible, j'aimerais développer la vente en vrac. Tu viens avec ton récipient et quand tu repars, il est plein. Dans la société actuelle, on pourrait penser que c'est facile mais non, l'achat des contenants en grosse quantité a un prix. Et aussi les mesures d'hygiène sont drastiques.

Chaque année, tu proposes de nouvelles choses. Pour les années suivantes quelles sont tes ambitions ?

Côté évènements, je garde toujours la dégustation de vin de Beaujolais, le Père Noël et avec l'aide des autres commerçants de Noailly et de la mairie, je réfléchis à l'idée de faire une chasse aux œufs pour Pâques l'année prochaine. Sinon je regarde aussi pour un dimanche olfactif avec la possibilité de sentir les épices. J'aimerais aussi beaucoup organiser des moments de dégustation.

Je te laisse conclure notre entretien. Que souhaitez-tu ajouter ?

Je tenais à faire cet article car pour l'occasion des 4 ans de l'épicerie, je voulais remercier mes fournisseurs, ceux avec lesquels je travaille depuis le début et les autres arrivés en cours de route. Merci également à mes commerciaux qui me supportent, à la mairie, aux associations qui me sollicitent à chaque manifestation. Et enfin, le meilleur pour la fin : je remercie bien évidemment tous mes clients. Merci pour votre fidélité. Merci pour les sourires au quotidien. Merci pour vos états d'âme. Merci à tous.

Merci à toi d'avoir pris le temps de nous recevoir. Nous te souhaitons une belle réussite dans notre village pour les années à venir.



Les rendez-vous à ne pas manquer !

Fête patronale les 1er et 2 juillet 2023



Samedi 1er : Repas Entrecôte/frites dans le Parc de la MTL, animé par la fanfare de Cleppé Poncins. Suivi du Feu d'artifice offert par le Comité des Fêtes, puis du Bal animé par Music Concept.

Dimanche 2 juillet :

*Vide grenier de 6h à 16h, petite restauration sur place et Tempo musette de 11h à 15h pour l'ambiance musicale. Jeux gonflables (élastique, babyfoot adultes, toboggan enfant ...) Événement organisé par le Comité des Fêtes de Noailly.



Mémoire de guerre : pour ne pas oublier (voir aussi feuillet central)

Le dimanche 11 juin prochain à Noailly. C'est le titre de l'exposition choisi par nos jeunes élus du Conseil Municipal. Depuis la rentrée, ils sont en effet à pied d'œuvre pour organiser une exposition, ouverte à tous, sur les différentes guerres. C'est avec le soutien du Souvenir Français et de l'association Histoire et Patrimoine que nos jeunes se sont investis et ont pris très à cœur leur rôle de communicant sur cette thématique. Vous trouverez, au sein de ce journal, un flyer sur le déroulé de cette journée. Les enfants du Conseil Municipal comptent sur votre précieuse collaboration et vous en remercient.



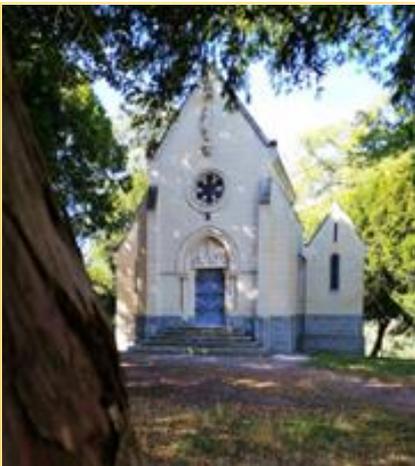
Roannais tourisme : Visites guidées de l'office du tourisme

Le programme des visites guidées d'avril à juin 2023 est disponible sur le site <https://www.roannais-tourisme.com>

L'Association Histoire et Patrimoine propose une visite guidée le vendredi 19 mai à 19H

Les mystères du parc de la Charmille :

Le parc de la Charmille vous livre ses secrets : une villa galloromaine, devenue prieuré, une chapelle gothique en la mémoire d'une noble famille, une église aux décors picturaux exceptionnels. De nombreuses anecdotes vous inviteront à un voyage dans le temps. Visite soumise à une inscription obligatoire. L'inscription peut s'effectuer à l'Office de Tourisme de Roanne (place Maréchal de Lattre de Tassigny à Roanne) mais également en ligne sur le site roannais-tourisme.com



Lundi 8 Mai 2023, les Copains de Noailly organisent leur 36ème randonnée pédestre

Une centaine de bénévoles sont mobilisés pour accueillir les randonneurs. Huit circuits en boucle de 4 à 28 Km sont proposés avec pour point de départ "La Maison du Temps Libre" située place de l'église. Inscriptions de 7 heures 30 à 15 h 30 suivant circuit choisi :

- | | |
|--|---|
| -4 km : de 7 h 30 à 15 h 30 - (circuit adapté aux poussettes). (3,5€) - 40% sentiers | |
| -7 km : de 7 h 30 à 15 h (4,5€) - 74% sentiers | -20 km : de 7 h 30 à 12 h (7€) - 85% sentiers |
| -10 km : de 7 h 30 à 14 h 30 (5€) - 82% sentiers | -25 km : de 7 heures 30 à 11 h 30 (8€) - 84% sentiers |
| -13 km : de 7 h 30 à 13 h (5,5€) - 83% sentiers | -28 km : de 7 heures 30 à 10 h 30 (8€) - 83% sentiers |
| -16 km : de 7 h 30 à 13 h (6€) - 81 % sentiers | Demi-tarif pour les enfants de moins de 10 ans |



Les inscriptions sont prises sur place, le jour même et le prix varie suivant le nombre de ravitaillements et le circuit choisi. Jusqu'à 10 h 30, un café est offert au départ à tous les participants. Dans une démarche éco-responsable un verre plastique peut être acheté au départ pour les personnes n'ayant pas le leur, afin de ne pas utiliser des verres jetables.

Le circuit 10 km vous emmènera sur le sentier du patrimoine qui passe par le village de la Bénisson-Dieu avec son abbaye cistercienne. Les circuits 16, 20, 25 et 28 km passent au cœur de la forêt départementale de Lespinasse. Un ravitaillement sur les circuits des 20-26-30 km aura lieu au Grand Couvert, ancien séchoir à tuile rénové par le Conseil départemental. A cette occasion, la chapelle Clémentine Alcock, sera ouverte et les Copains artistes exposeront leurs chefs-d'œuvre.

La traditionnelle soupe aux choux cuisinée par les bénévoles est offerte à tous les participants à l'arrivée. Les membres de l'association proposeront de délicieux pâtés aux pommes faits par leur soin et les producteurs locaux les produits du terroir.

A savoir, Noailly est situé au Nord du département de la Loire, à 10 Km de Roanne, direction Paris. Renseignements au 04 77 66 60 51 ou 06 79 88 32 16.



NOAILLY : LE CIRQUE

15ème marché artisanal de printemps

14 mai 2023 de 10h à 18h

Le Sou des écoles organise son traditionnel marché de printemps le dimanche 14 mai 2023 de 10 h à 18h.

Comme chaque année un thème est choisi pour animer la journée. Cette année nous avons choisi le cirque. Ainsi vous pourrez admirer les diverses animations telles que : démonstration d'échasses, jonglage ou encore atelier maquillage. Pour compléter la journée, vous pourrez profiter d'autres animations comme la ferme pédagogique de la triplète charoline ou les tours de poneys avec les animaux de l'écurie Tess.

Sur le marché, une trentaine d'artisans exposeront leurs produits : vous pourrez en profiter pour faire vos achats de produits alimentaires locaux mais aussi de bijoux ou bien d'autres créations diverses (sacs, livres, textiles).

Sur place, le Sou des écoles tiendra un stand de plants de légumes et fleurs qui arrivent tout droit de la pépinière Les jardins de la côte.

De plus afin de passer un moment convivial tous ensemble, le Sou des écoles propose une restauration sur place ainsi qu'une buvette (jambon madère, hot dog, frites , crêpes).

Nous comptons sur vous pour venir nombreux nous rejoindre lors de cette journée festive. Nous pourrions ainsi passer un agréable moment tous ensemble.

Merci

L'équipe du Sou des écoles.

Vente de fleurs et de semis au profit du sou des écoles
Fournisseur : les jardins de la côte

Artisans, producteurs locaux, poneys de l'écurie de Tess de Vivans

Animations autour du cirque:
démonstration d'échasses, déambulation, jonglage...
Assurées par **La Cie M Balle**
Et maquillages faits par **Zoé**

Ferme Pédagogique La triplète charoline

Sur place : snack, jambon madère, buvette, crêpes



Conseil Municipal du mercredi 25 janvier 2023

Mandatement des dépenses d'investissement avant adoption du budget primitif 2023 :

Le budget n'ayant pas été adopté avant le 1er janvier 2023, il est possible de mettre en recouvrement les recettes, d'engager, de liquider et de mandater les dépenses de fonctionnement dans la limite de celles inscrites au budget de l'année précédente mais aussi de mandater les dépenses afférentes au remboursement en capital des annuités de la dette venant à échéance avant le vote du budget. Le Conseil, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à liquider, mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts de l'exercice précédent soit : 69 474.65 euros.

Réservation de la MTL : le projet de rénovation de la MTL est en cours. Les éléments financiers nécessaires au démarrage du projet ne sont pas encore connus mais nous devons d'ores et déjà arrêter la date des réservations. Les membres du Conseil, à l'unanimité, ouvrent la location de la salle jusqu'au 31/12/2023. Cette limite sera revue dans les prochains mois suivant l'avancement du projet.

Réservation des gîtes : la commune souhaite informatiser la réservation des gîtes via le site internet comme cela se fait dans de nombreuses communes.

Informations diverses

La commune a reçu un courrier d'un administré faisant état d'une proposition d'économie d'énergie concernant l'éclairage public, il nous suggérait de rester en mode dégradé toute la durée de l'éclairage. En effet, la commune étant pourvue en lampes LED programmées pour baisser l'intensité lumineuse la nuit, il est rappelé que ces lampes sont programmées individuellement en usine et qu'une reprogrammation serait beaucoup trop onéreuse par rapport au gain espéré.

Roanne Habitat nous a transmis le projet de construction de 4 habitations au lieu-dit les Courreaux. Ces 2 lots de 2 maisons mitoyennes seront à louer. La commune étant associée au projet, le Conseil demande à ce qu'un des lots puisse être adapté aux personnes âgées.

Aire de camping-car : les travaux ont bien avancé et devraient se terminer d'ici mi-février.

Conseil Municipal du 15 février 2023

Agrandissement de la MTL : demande de DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux)

Suite à l'entrevue du 17 janvier dernier en sous-préfecture pendant laquelle nous avons pu présenter notre projet, Monsieur le Sous-Préfet nous a conseillé de scinder notre projet en deux phases :

1ère phase : travaux bâtiment (terrassement, second œuvre, lots techniques, options, honoraires) au sujet desquels le conseil a délibéré pour cette demande de subvention.

2ème phase : aménagement de l'extérieur pour laquelle une demande de subvention se fera en 2024.

Convention constitutive de groupement pour la location-maintenance des photocopieurs :

Le conseil approuve la constitution d'un groupement de commandes à intervenir entre Roannais Agglomération, la Roannaise de l'Eau, le S.E.E.D.R et les communes précitées (Roanne, Commelle-Vernay, La Pacaudière, Le Coteau, Mably, Noailly, Notre Dame de Boisset, Riorges, Villerest), relative à la location et à la maintenance des équipements de reprographie et désigne la Ville de Roanne comme coordonnateur de ce groupement de commandes. Il est précisé que les frais liés à la mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage seront calculés au prorata du nombre d'équipements de reprographie, objet des accords-cadres de chaque collectivité ou organisme.

Le Conseil Municipal désigne, parmi les membres de la Commission d'Appel d'Offres, un membre titulaire : Christophe Dalléry et un membre suppléant : Patrick Meunier, chargés de siéger au sein de la Commission d'Appel d'Offres du groupement de commandes.

Convention avec le syndicat intercommunal d'énergie du Département de la Loire Territoire d'Énergie

Le SIEL-TE Loire se lance dans le déploiement d'un réseau très bas débit (LoRa) destinés aux objets connectés (ROC42). M. le Maire expose au Conseil Municipal qu'il y a lieu d'envisager l'implantation d'un équipement technique sur un des ouvrages communaux. Le projet est financé en totalité par le SIE-TE Loire, sans participation de la commune. Le conseil autorise M. le Maire à signer la convention pour l'implantation d'un équipement technique sur un ouvrage communal entre la commune et le SIEL-TE-Loire.

Informations diverses :

Un jeune de Noailly se propose de **décorer une armoire électrique** située sur le lotissement Beauvallon. La Commission « Aimer vivre à Noailly » le rencontrera très prochainement pour finaliser ce projet.

Arrêt du **réseau cuivre** sur la commune de Noailly à compter de 2025. La mise en place de la fibre optique par THD42 reste gratuite jusqu'à cette date.

Un camion **EMMAUS** sera à nouveau sur la place du village le vendredi 12 mai prochain de 9h à 12h afin de récolter les dons.



Le lundi 13/03, l'association Histoire et Patrimoine s'est associée à l'école de Noailly afin de proposer aux écoliers Noaillerots (CE et CM) un cours d'histoire grandeur nature.

Tout au long de la dizaine de kilomètres parcourus, des explications ont permis de replacer la très riche histoire locale au cœur de l'histoire de France enseignée en cours. Des silex préhistoriques de la Motte au prieuré moyenâgeux de Noailly, cette sortie fut également l'occasion d'apprécier la richesse du patrimoine naturel de la commune, ses ifs tricentenaires, ses anciennes vignes, ses rivières autrefois motrices de nombreux moulins...

Après un pique-nique ensoleillé au pied de l'Abbaye de La Bénisson Dieu, l'après-midi s'est clôturée par un petit quizz permettant de faire le bilan des vestiges rencontrés au cours duquel tous ont confirmé que la drôle de bête rencontrée sur le rond-point de la Bénisson-Dieu était l'ancêtre de l'hippopotame !



Le Fil d'actu, en bref

EMMAÜS vient à votre rencontre

Les bénévoles d'Emmaüs seront présents le 12 mai au matin de 09h à 12h avec un camion sur la place Verdun pour recevoir des dons.

Emmaüs est à la recherche de vélos classiques : le but étant de les remettre en état par leurs bénévoles et leurs partenaires (mission locale, PJJ protection judiciaire de la jeunesse, l'agglomération...) et ainsi en faire profiter les jeunes au niveau local.

Liste des matériels non récupérables, dû en partie à la difficulté de recyclage sur le site : batteries, bidons souillés, bois de chauffage, palettes, bouteilles de gaz, charbon, extincteurs, portes et fenêtres sans dormant, papiers, fibrociment, pots de peinture entamés, solvant et autres produits toxiques, piles, pneus et jantes, cassettes VHS, cuves à fioul, casques 2 roues, armes, box internet... Pas de produits alimentaires.

Pour les très gros meubles, veuillez prendre rendez-vous au 04 77 67 19 45.



MODERNISATION EN COURS DES RÉSEAUX D'ACCÈS À LA TÉLÉPHONIE FIXE ET À INTERNET À NOAILLY



Dès 2019, Orange a annoncé sa volonté de fermer le réseau cuivre à horizon 2030. Qu'est-ce que le réseau cuivre : Pendant plus de cinquante ans, il a accompagné les Français dans leurs communications. D'abord réservé à la téléphonie, il a ensuite permis la généralisation de l'Internet haut débit, grâce à l'ADSL et ses nombreuses évolutions (SDSL, VDSL). Arrivé en fin de vie, le réseau cuivre est amené à fermer et à être remplacé par la fibre optique (ou d'autres technologies pertinentes).

Comment vont se dérouler les opérations ? La fermeture du réseau cuivre se déroulera en deux temps. À partir de novembre 2024, aucune nouvelle offre (téléphonie ou Internet) ne sera commercialisée sur le réseau cuivre par les fournisseurs d'accès à Internet. Les services existants ne seront toutefois pas impactés.

Dans un second temps et au plus tard en novembre 2025, ce sont tous les accès Internet et/ou les services de téléphonie fixe encore actifs sur ce réseau cuivre qui seront définitivement coupés. Afin de continuer de bénéficier de vos services (téléphonie, Internet, TV, autres usages spécifiques), vous devez, si cela n'est pas déjà fait, vous rapprocher de votre opérateur actuel ou de l'opérateur de votre choix pour souscrire une offre sur le réseau fibre.

Que vous soyez un particulier, un service public ou une entreprise, il vous appartient d'anticiper et de préparer cette transition. C'est pourquoi nous vous conseillons de vous rapprocher de votre opérateur actuel ou de l'opérateur de votre choix pour faire le point sur vos besoins et définir l'offre la plus adaptée.

Vous avez des questions ? Appelez TH42 au 0477430855



Service public : les Impôts, « gérer mes biens immobiliers »

En 2023, la taxe d'habitation est supprimée pour toutes les résidences principales et tous les contribuables. Cependant, elle reste applicable aux autres locaux, notamment les résidences secondaires et les locaux vacants. Dans ce cadre, afin d'identifier les locaux qui demeurent taxables, la loi de finances pour 2020 a mis en place une nouvelle disposition déclarative à destination de l'ensemble des propriétaires (personnes physiques et personnes morales).

Ces derniers devront, pour chacun de leurs locaux, indiquer à quel titre ils les occupent et, quand ils ne les occupent pas eux-mêmes, préciser l'identité des occupants et la période d'occupation (situation au 1er janvier 2023). Les contribuables auront jusqu'au 30 juin 2023 pour le faire. Ensuite, seul un changement de situation nécessitera une nouvelle déclaration.

Rendez-vous sur impots.gouv.fr et sur votre espace particulier ou professionnel, à la rubrique « Biens immobiliers ».

Vous n'êtes pas à l'aise avec Internet? Vous pouvez contacter le : 0 809 401 401 (Service gratuit + prix appel)